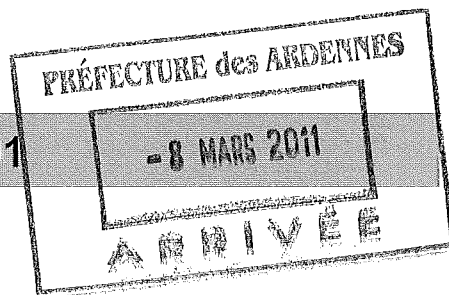


COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°11-01



L'an deux mille onze,
Le 15 février, à Metz

Date de convocation	13 janvier 2011
Nombre de délégués :	
+ Titulaires	36 titulaires
+ Suppléants	36 suppléants
+ Présents	23
+ vote par procuration	2

Étaient présents :

M. Jean-Paul BACHY, M. Daniel BEGUIN, M. François BUSSIERE, M. Daniel COURTAUX, M. Robert COURTY, Mme Annie DAZAC, M. André DEGUIS, M. Bernard DEKENS, M. Olivier GUCKERT, Mme Arlette CHARBONNIER, M. André JANNOT, M. SANVOISIN, M. Lionel LADOUCE, Pierre PANDINI (qui a reçu pouvoir de M. Wallendorff), M. Claude PHILIPPE, M. Christian BORGNET, M. Bruno PILARD, Mme Morgane PITEL, M. Jean-Claude JACQUEMART, M. Daniel TOURNAY (qui a reçu un pouvoir de M. Porcelli), M. Jean-François THOMAS, M. Jean-Bernard THOUVENOT, M. Franck TUOT

Objet de la délibération :

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Le Comité Syndical de l'EPAMA, après avoir entendu l'exposé du Président de séance, constatant que le compte administratif présente :

- Un excédent de clôture de 367 240,48 € en section de fonctionnement
- Et un déficit de clôture de 127 201,11 € en section d'investissement,

Approuve le compte administratif pour l'exercice 2010.

Résultat du vote : unanimité moins une non participation au vote.

Le Président,

Jean-Paul BACHY

